TR.2 Sensibiliser et former quant à la qualité de l'air local

Présentation générale de l'action

PAQA

dernière modification au 2025-03-28

Secteurs concernés: Résidentiel - Industrie - Transports routiers - Autres transports - Agriculture - Gestion des déchets -

Descriptif de l'action

La qualité de l'air est l'une des principales préoccupations environnementales des français (es). Il s'agit cependant d'un sujet technique, il est important que les collectivités puissent fournir des informations accessibles. Elles doivent sensibiliser sur les bons gestes et les bonnes pratiques pour rendre les habitant (es) acteurs et actrices de la qualité de l'air.
Comment dès lors informer, sensibiliser et rendre actrice la population ? Comment proposer des informations pédagogiques, ludiques et scientifiques ? Comment innover et encourager les habitant (es) à questionner leurs habitudes ?

Pour Cholet Agglomération, il s'agit de mener une campagne d'information sur la qualité de l'air auprès des citoyens via son site internet ou un autre support informatique ou applications.

Cible(s)

Citoyens de Cholet Agglomération, entreprises

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Créer une culture climat locale afin de viser une sensibilisation et une meilleure information des habitants, usagers et élus

Articulation avec les démarches de planification locales

Cette action s'articule avec le SRADDET et avec la mise en œuvre du SCoT, du PLUiH, de la PGD et du PCAET de Cholet Agglomération.

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Code de l'environnement
La Loi d'orientation des mobilités
Stratégie Bas Carbone

Evaluation initiale

Année de début	2025	Année d'échéance	2030	État	A venir

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Qualité de l'air - Adaptation -

Degré de complexité : Technique	Moyen	Organisationnelle	Moyen	Financière	Faible

Acteurs

Porteur de l'action	Ville de Cholet, Cholet Agglomération
Typologie de porteur	Intercommunalité
Personne référente	Chef de service Transition Ecologique
Rôle de l'EPCI	Porteur

Service concerné	Service Transition Écologique, Direction Développement Economique, Direction de la Population
Élu référent	Vice président en charge de la Transition Ecologique

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Air Pays de la Loire (Technique)

Moyens nécessaires

Investissements	0 €	Frais d'exploitation	0 €/an	Moyens humains	0 etp

Subventions

Moyens matériels

Calendriers et commentaires

Calendrier

Commentaire

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intiltulé de l'indicateur

Public participant (personnes)